

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2016

Présents : Mmes AGRAIN, CHABANEL, MARTIN, PALISSE, VEISSEIX, VERILLAUD, MM COMTE, DOMINGUEZ, LIGNER, PHILIBERT, PIN, TORTEL.

Excusés : M. LANDOIS donne procuration à M. COMTE

Absents : Mme DUPLAIN, M. SERRET.

Secrétaire de Séance : Séverine AGRAIN

ECOLE

AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS RELATIVES AUX TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

M. le Maire rappelle que depuis la rentrée 2014-2015 des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été mis en place les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

Durant ces TAP, des activités de découverte, à la fois ludiques et éducatives, sont proposées aux enfants du RPI Charpey St Vincent-la-Commanderie. Ses activités sont réalisées par du personnel de la commune ou par des intervenants extérieurs professionnels ou bénévoles. Dans ce dernier cas, il convient de conclure des conventions avec les prestataires afin de régler les modalités de leur intervention, notamment pédagogiques et financières.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer toutes les conventions** et autres documents nécessaires relatifs aux Temps d'Activités Périscolaires.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES : COUT HORAIRE GLOBAL DES ACTIVITES

M. le Maire rappelle le maintien des Temps d'Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2016/2017. Il convient d'établir le coût horaire pour cette année scolaire : 25€ pour toutes les activités sauf pour le golf et l'équitation (au regard du coût réel de ces deux activités).

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, valide les coûts horaires** des activités à 25 € pour l'ensemble des activités sauf pour le golf qui sera de 26 € et pour l'équitation qui sera de 30 €.

PERSONNEL COMMUNAL

MODIFICATION DUREE HEBDOMADAIRE EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2^{EME} CLASSE

Suite au courrier d'un agent demandant une réduction de temps de travail et compte tenu de sa situation personnelle, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à 24 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2016 (au lieu de 28H précédemment)

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe** à 24 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2016.

URBANISME

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption** sur les parcelles N 581 (40 m²) rue des fossés.

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, la décision modificative** n°2 suivante :

Dans la section investissement : Remboursement de la caution du logement communal la cure à l'ancien locataire (600 €) et Encaissement de la caution du nouveau locataire pour le logement communal la cure (600 €).

QUESTIONS DIVERSES :

TRUCK FOOD

Une demande d'autorisation de stationnement est accordée. Le stationnement devra se faire le lundi ou le jeudi ou le dimanche (seuls créneaux restants de libres sur la place de la mairie).

URBANISME

Les héritiers de Mme Mège ont proposé à la mairie l'acquisition d'une parcelle située au quartier la fontaine.

REUNION PUBLIQUE : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Une réunion a eu lieu le jeudi 8 septembre 2016. Cette réunion a permis de présenter l'étude en cours.

AMBROISIE

Plusieurs relevés ont été faits sur la commune. CHARPEY fait partie des communes les plus propres de l'agglomération en 2016.

CHEMIN DES BOCANCES

Des troubles ont été signalés à la municipalité quant à l'usage du chemin. Il était jusqu'à peu de temps chemin de randonnée, il ne l'est plus aujourd'hui suite au changement de propriétaire. Des réflexions sont en cours quant au devenir du chemin de randonnée.

A Charpey, le 12 septembre 2016

La secrétaire de séance, Séverine Agrain